

# Magnifique parcours fleuri libre dès juin

SALLE DE NOUVELLES

**Le jardin de François est ravi d'ouvrir en toute sécurité ses portes au public. Le format des visites a été modifié en visite libre afin de permettre la distanciation nécessaire et plusieurs mesures de prévention ont été instaurées. Les départs espacés se feront sur réservation, entre 8h30 et 10h, tous les mercredis et samedis, du 17 juin au 15 août.**

Le jardin de François est un magnifique domaine de plus de sept acres bordé par la rivière à Simon, à Saint-Sauveur dans les Laurentides. Reconnu comme l'un des plus beaux jardins privés du Québec, il est le seul de cette envergure à moins de 45 minutes de Montréal.

## Au profit de la Société Alzheimer

Ce jardin privé ouvre ses portes au public 18 fois dans l'été au profit de la Société Alzheimer; chaque visiteur effectue un don de 25 \$ directement à l'organisme comme droit d'entrée.

On vous invite à découvrir ce splendide parcours fleuri qui vous émerveillera de ses 1000 rosiers de différentes variétés et de ses 7000 autres vivaces. On peut lire sur leur site: «Vous apprécierez les nombreux massifs monochromes de pivoines, d'astilbes, d'hydrangées, de lys, d'azalées et de plusieurs autres espèces. Laissez-vous surprendre par les superbes points de vue sur la nature environnante; les détours de la rivière, les chutes des ruisseaux, les somptueux arbres fruitiers, les imposants pins bi-centennaires et la douce montagne en arrière-plan. Les nombreuses créations de François dont le très apprécié

cié *Pont de l'amour* et la fameuse *Maison dans les arbres*, ne manqueront pas de vous charmer. Sans oublier les majestueuses sculptures de bronze et celles de bois flotté qui émaillent à merveille les différents sentiers que vous prendrez plaisir à explorer. Un lieu idyllique que vous ne voudrez plus quitter! Comme chaque année, François s'affaire à nous émerveiller avec des nouveautés!»

François Marcil est un homme d'affaires reconnu, passionné d'horticulture et philanthrope bien établi à Saint-Sauveur. Au-delà de son jardin, il soutient plusieurs organismes par son souper bénéfique ayant remis près de 1,5 M\$ depuis sa création en 2005. Il est président d'Immobilier Marcil, spécialisé dans la vente de terrains, fondateur et ex-prési-



François Marcil



Photo: <http://jardindefrancois.com>



Un parcours où vous découvrirez une variété impressionnante de fleurs, de sculptures et de paysages.

dent des 17 centres de rénovation Marcil.

## Horaires

- Les samedis matins 20 et 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet, 1, 8 et 15 août et les mercredis 17 et 24 juin 1, 8, 15, 22 et 29 juillet, 5 et 12 août.

- Sur réservation seulement. Places limitées. Beau temps, mauvais temps.
- Les personnes atteintes d'Alzheimer peuvent visiter gratuitement.
- Réservation avec don de 25 \$: Société d'Alzheimer des Laurentides 1-800-978-7881.

Benoît Guérin

Avocat  
450-431-5061



## La légende urbaine du «J'ai 10 jours pour annuler mon contrat»

Ainsi s'interroge l'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF) sur ce fameux délai que plusieurs personnes pensent avoir pour annuler tel ou tel contrat dans les dix jours de sa signature. Ces personnes pensent généralement que le droit d'annuler un contrat dans les dix jours est généralisé à tous les contrats, et ce, à tort.

La possibilité d'annuler un contrat dans un certain délai est plutôt limitée à quelques contrats prévus à la Loi sur la protection du consommateur et à quelques autres contrats seulement. Un des cas bien connus où le délai de dix jours s'applique est le contrat conclu avec un commerçant itinérant.

Qui n'a pas été tenté par une encyclopédie en 26 volumes, un produit miracle ou un assortiment de produits alimentaires congelés pour toute l'année à venir ou par une thermopompe pouvant générer des économies stupéfiantes.

Le vendeur itinérant qui fait du porte-à-porte, par exemple, ou qui vous sollicite par téléphone et qui vend des biens de plus de 25 \$ doit détenir un permis de l'Office de protection du consommateur. Le permis n'est pas une garantie de qualité des produits vendus, mais atteste que le commerçant a versé un montant d'argent pour indemniser le consommateur en cas de problème ou encore pour rembourser le consommateur si le commerçant devait cesser ses opérations.

Le commerçant doit vous fournir un contrat écrit conforme aux dispositions de la loi. Il doit contenir, entre autres, les coordonnées du vendeur y compris son numéro de permis, la date, la description de l'objet vendu, le prix, etc. Le commerçant doit vous fournir un double du contrat dûment rempli et ce contrat doit comprendre l'énoncé de votre droit à la résolution (annulation) et il doit comprendre le formulaire requis pour effectuer cette demande.

Vous avez dix jours pour changer d'idée et annuler le contrat du moment où l'on vous en remet un double. Dans certains cas, par exemple, si le commerçant n'a pas le permis requis, le délai de 10 jours sera prolongé à un an.

Notez bien que le commerçant ne peut vous réclamer aucun paiement, acompte ou dépôt avant la fin du délai de 10 jours sauf si le bien acheté vous est remis avant la fin de ce délai.

Votre contrat est donc annulé à la date où vous envoyez un avis écrit à cet effet à l'intérieur du délai de dix jours ou au moment où vous remettez le bien qui fait l'objet du contrat au commerçant dans le même délai. Le vendeur a alors 15 jours pour vous rembourser les sommes dues, si cela est le cas.

Tenez-vous le pour dit, il y a très peu d'occasions nous permettant d'annuler un contrat signé dans un délai de 10 jours ou dans tout autre délai.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS  
Pour voir une dégustation: chronique de NousTV: les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur YouTube)



## Deux belles trouvailles, malgré tout

Avec ce printemps en montagnes russes, le homard qui a tardé à arriver et bien sûr la COVID-19 qui vient chambouler nos rythmes de vie, il n'est pas facile de savourer notre verre de vin en toute quiétude. Mais j'ai quand même deux belles trouvailles à partager avec vous.

Tout d'abord en provenance de l'Espagne, le dernier représentant du vignoble Otazu. Ce domaine de 350 hectares est aussi un lieu de tradition et d'histoire remontant au Moyen Âge. Le domaine jouit d'un microclimat exceptionnel avec les influences atlantiques et méditerranéennes qui favorisent la maturation des raisins.

Otazu se caractérise par la nature unique de son terroir et le choix judicieux de ses vins dont les raisins proviennent uniquement des 115

hectares de vignes de leur propre domaine, situées autour de l'établissement vinicole, ce qui garantit la personnalité et qualité des vins. Le Ozu est le dernier-né de ce domaine. Élaboré uniquement avec du chardonnay, ce vin a une robe pâle et limpide. Au nez des arômes discrets de citruses et de fleurs, en bouche le Ozu est très sec et possède une belle rondeur sans lourdeur. Un magnifique



vin d'apéro qui vous suivra à table sur des plats de poissons ou de volailles en papillote! **Ozu 2018, Espagne Valléede l'Ebre, à 14,95\$ (14321913) et BIO.**

En rouge, redécouvrons un classique de l'Italie, San Rocco 2017. Sous l'appellation Valpolicella Ripasso, DOC existant depuis 2009, ce vin à la robe rubis intense à des arômes de fruits rouge noir bien mûrs avec quelques

notes de torréfaction. En bouche, le vin est plutôt sec, avec une acidité bien tendue. Les tanins sont bien présents, mais sans être asséchant. Dans l'ensemble, ce vin est tout en équilibre et tout en nuances. Il accompagnera tout aussi bien vos burgers de bœuf qu'un poulet cuit sur la broche avec sauce BBQ aux épices de Montréal! **San Rocco 2017 à 21\$ (972216), Tedeschi, Valpolicella Ripasso DOC**



GUILLAUME PAQUETTE

ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.

Guillaume Paquette, a.-g.

1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0  
Télec.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979  
guillaume@ppaquetteag.ca

Prenez soin de vous et des autres!



VITRERIE FILION LEMIEUX INC.

RBQ # 8100-0994-71

2489 BOUL. CURÉ-LABELLE  
PRÉVOST (QUÉBEC)  
CANADA, J0R 1T0

450-438-2023  
www.vitrieriefl.ca